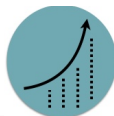


Les payes complexes du spectacle : artistes et techniciens intermittents

14 heures- 680 €*



à distance



100 % acquis

REGLEMENTATION

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, d'une structure de spectacle vivant (compagnie, ensemble artistique, festival, lieu...) qui souhaitent valider leurs connaissances et pratiques de la paye. Salariés ou intermittents du spectacle qui souhaitent traiter la paye de leur structure. Toute personne chargé/e de la gestion du personnel

PRE-REQUIS

Une pratique de la paye est préférable au bon suivi de cette journée.

OBJECTIFS

- Lire et analyser un bulletin de paie intermittent
- Comprendre le mécanisme des cotisations, assiettes, taux particuliers...
- Savoir appliquer les règles des frais professionnels
- Valider et sécuriser vos pratiques de paye
- Etre informé des dernières nouveautés en matière de paye

CONTENU DÉTAILLÉ

- Identifier les différentes caisses spécifiques aux entreprises de spectacle et les obligations en matière de cotisations
- Vérifier les obligations liées à l'embauche d'un salarié et les documents à lui remettre (contrats de travail, bulletin, attestation Pôle Emploi de fin de contrat...)
- Identifier le champ d'application des différentes annexes
- Comprendre les assiettes de cotisations et les Spécificités applicables aux emplois d'intermittents (plafonds applicables pour les artistes, plafonds applicables pour le personnel technique, caisses et taux spécifiques, majoration liée à la caisse des Congés Spectacles.....)
- Valider sa pratique par des exemples de payes d'artistes et de personnel technique
- Déterminer les obligations en matière de frais professionnels (remboursement soumis à cotisations ou non, application d'abattement pour frais professionnels et cumul de défraiement...)
- Taux particuliers pour certains salariés (cadre, fonctionnaire en activité accessoire)

INTERVENANT EXPERT

Tanguy Berthelot-Ritzen - Directeur du CAGEC et Directeur du Service paye et gestion sociale (2500 payes par mois, 300 clients, des références prestigieuses : L'Auditorium du Musée d'Orsay, la Compagnie Carolyn Carlson....

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Droits des intermittents - Actualités
- Contrat des intermittents

METHODE PEDAGOGIQUE

- Lors de la formation, l'intervenant alternera entre l'exposé des règles sociales et administratives nécessaires à la compréhension de la thématique ; et des exercices pratiques afin de permettre aux participants d'assimiler les règles énoncées et d'échanger sur leurs pratiques respectives.
- De part leur connaissance du secteur culturel, il illustrera les parties plus théoriques par des exemples concrets.
- Un support résumé sera remis en début de formation (puis par email) aux participants, afin de faciliter la prise de note lors de la formation.
- Les exercices proposés pourront prendre la forme de QCM, de quizz, de cas pratiques à travailler en groupe ou de façon individuelle, à partir de vidéos ou de supports papiers et permettrons de contrôler les acquis.
- La direction pédagogique est assurée par Sylvie Ricordaire, assistante formation

VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite à la fin de la formation. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

DUREE ET COÛT PEDAGOGIQUE

Le CAGEC est exonéré de TVA.

Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payes..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.

CONTACT

Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30 - formation@cagec.fr

 www.cagec.fr

 <https://www.facebook.com/CagecGestion>

 <https://www.linkedin.com/company/cagec-gestion-sarl>

Document non contractuel - Copyright CAGEC©
Crédits photo : [@fotolia.com](https://www.fotolia.com)



Le CAGEC est membre de la FFP

Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour le domaine suivant : Spectacle

- PAYE & FORMATION : TOUTE NOTRE EXPERTISE A VOTRE SERVICE -
CAGEC GESTION SARL - CS 42206 - 12 allée Duguay-Trouin - 44022 NANTES cedex 1 - www.cagec.fr
RCS NANTES 440 846 830 - SARL au Capital de 23 000 € - SIRET 440 846 830 00014 - APE-NAF 6920Z

Demande de pré-inscription

Formation : Les payes complexes du spectacle : artistes et techniciens intermittents

Coordonnées personnelles

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Téléphone :

Email :

Votre statut

☐ CDI depuis le :

☐ CDD fin prévue le :

☐ Fonctionnaire

☐ Intermittent/e

☐ En recherche d'emploi

☐ Particulier

Si vous vous trouvez en situation de handicap, faites-le savoir à Sylvie au 02 40 35 87 30. Elle portera une attention particulière à vous accueillir et à vous orienter dans vos démarches. Elle informera l'intervenant/e qui veillera à vous installer au mieux pour votre confort.

Coordonnées professionnelles

Nom de la structure :

Adresse complète :

Téléphone (ligne directe) :

Email

Site internet :

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5 ☐ 6 à 9 ☐ 10 et + ☐

Financement du stage

AFDAS ☐

OPCO autre ☐

Employeur ☐

Pôle Emploi ☐

Fin. personnel ☐

Agéfiph ☐

.Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.